

CLIMATE INVESTMENT FUNDS

27 novembre 2012

Résumé des coprésidents
Réunion du Comité du Fonds pour les technologies propres
3 novembre 2012

Coprésidents

M. Artur Cardoso de Lacerda, Brésil
M. Frank Fass-Metz, Allemagne

OUVERTURE DE LA RÉUNION

1. La réunion est présidée par M. Artur Cardoso de Lacerda, membre du Comité du Fonds représentant le Brésil et M. Frank Fass-Metz, membre du Comité du Fonds représentant l'Allemagne.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Le Comité du Fonds adopte l'ordre du jour provisoire tel que présenté dans le document CTF/TFC.10/2/Rev.1.

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL DU CTF

3. Le Comité du Fonds examine le document CTF/TFC.10/3, intitulé *CTF Semi-Annual Operational Report*, et prend note des progrès accomplis au titre de l'élaboration et de l'adoption des projets envisagés dans le cadre des plans d'investissement du Fonds pour les technologies propres (CTF). Le Comité note que l'utilisation du système de code couleurs et les étapes convenues s'avèrent utiles pour se faire une meilleure idée de l'état d'avancement du portefeuille de projets du CTF et souligne qu'il est important d'accélérer l'exécution des projets.

4. Le Comité du Fonds demande que pour les rapports à venir, les pays et les BMD améliorent les informations relatives à l'état d'avancement de chaque projet et qu'en cas de retard dans l'adoption d'un projet, des informations soient fournies sur les mesures correctrices à prendre et de nouvelles échéances fixées. De plus, le Comité demande qu'une distinction soit faite entre les projets accusant plus de huit mois de retard, les projets dont l'évolution est lente et les projets dont l'évolution future est improbable. Le Comité du Fonds rappelle qu'en plus des rapports d'activité semestriels des CIF, les informations sur le portefeuille de projets doivent être actualisées et affichées sur le site web des CIF.

5. S'agissant de l'application du système de code couleurs aux programmes et projets faisant partie des mises à jour ou des révisions de plans d'investissement, le Comité du Fonds est d'avis que tout projet inscrit dans les plans d'investissement initiaux doit être mis en évidence dans les rapports suivants.

6. Aux fins de renforcer la gestion stratégique et efficace des ressources du CTF, le Comité du Fonds demande à l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec le Comité des BMD, de soumettre des propositions visant à renforcer la gestion du portefeuille de projets et d'étudier en particulier : a) les moyens d'accélérer l'approbation de projets du portefeuille, b) un système d'annulation et /ou d'établissement de l'ordre des priorités et c) des jalons supplémentaires pour suivre la mise en œuvre des projets. Ces propositions doivent être soumises au Comité du Fonds pour examen lors de sa réunion de mai 2013.

7. Le Comité demande aux pays et aux BMD de faire tout leur possible pour accélérer le rythme de préparation de leurs plans actualisés/révisés de manière que l'examen de ces plans par le Comité soit échelonné sur les six prochains mois. L'Unité administrative des CIF et les BMD sont aussi invitées à étudier la possibilité de disposer d'un nombre suffisant de mises à jour et de révisions en février, de manière à pouvoir tenir une réunion intermédiaire qui aurait lieu par

vidéoconférence en mars 2013. Le Comité du Fonds confirme que les mises à jour/révisions de plans d'investissement peuvent être communiquées aux membres du Comité pour adoption par courrier.

MISE À JOUR DU PLAN D'INVESTISSEMENT DE L'ÉGYPTE

8. Le Comité du Fonds examine le document intitulé *Update on the Investment Plan for Egypt*, et adopte le plan actualisé qui servira de base à la poursuite des activités en vue du financement par le CTF. Le Comité du Fonds demande à l'Égypte de distribuer une version révisée du plan prenant en compte les observations formulées par les membres du Comité du Fonds au cours de la réunion et d'autres remarques pouvant être transmises par écrit au plus tard le 15 novembre 2012. Le Comité du Fonds exprime ses inquiétudes au sujet de la baisse des réductions des GES attendues du projet *Establishment and Capacity Building for the Greater Cairo Urban Transport Authority*, telles qu'indiquées dans le plan actualisé, et exhorte l'Égypte à s'efforcer d'obtenir les résultats initialement visés lorsque le plan d'investissement a été adopté en janvier 2009.

MISE À JOUR DU PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA TURQUIE

9. Le Comité du Fonds examine le document CTF/TFC.10/6, intitulé *Update on the Investment Plan for Turkey*, et adopte le contenu du plan qui servira de base à la poursuite des activités en vue du financement par le CTF. Le Comité prend note de la demande de 140 millions de dollars de ressources du CTF au titre du Stade 2 du plan.

10. Conscient que les ressources du CTF promises sont déjà affectées à des plans d'investissement antérieurs et que les plans d'investissement adoptés pour le Chili, l'Inde et le Nigéria restent à être financés intégralement, le Comité convient que le financement, par le CTF, des projets et programmes proposés au titre du Stade 2 du plan d'investissement de la Turquie, est subordonné à la disponibilité de fonds.

DÉCAISSEMENT DE FONDS DU CTF

11. Le Comité du Fonds demande au Comité des BMD et à l'Unité administrative des CIF de formuler et mettre en application une solution intérimaire au problème d'allocation des ressources du CTF aux plans d'investissement des pays de la Phase II ; la solution prendra en compte le degré de préparation du projet et la nécessité d'un décaissement rapide des fonds mis à disposition. Le Comité des BMD se conformera aux procédures agréées pour démarrer immédiatement l'allocation des ressources disponibles aux pays de la Phase II. L'Unité administrative des CIF informera le Comité du Fonds et les pays de la Phase II des procédures agréées.

12. Les plans d'investissement des pays de la Phase II comprendront le Nigéria, l'Inde et le Chili, ainsi que le Stade 2 du plan d'investissement de la Turquie. Les ressources à allouer comprennent les fonds décaissés au titre de la Phase II et toutes nouvelles ressources disponibles pour le CTF.

13. Le Comité du Fonds demande au Comité des BMD et à l'Unité administrative des CIF de formuler une proposition de solution à long terme relative à la gestion du portefeuille de projets du CTF, pour examen lors de la prochaine réunion du Comité du Fonds.

CADRE DE RÉSULTATS RÉVISÉ DU CTF

14. Au terme de l'examen du document CTF/TFC.10./8, intitulé *Revised CTF Results Framework*, le Comité du Fonds donne son accord de principe pour la proposition et invite les bénéficiaires de ressources du CTF et les BMD à mettre en application le cadre de résultats révisé, notamment dans le suivi des plans d'investissement du CTF et dans les projets et programmes connexes, en tenant compte des situations propres aux pays et en s'appuyant sur les systèmes de suivi nationaux et les méthodes et procédures des BMD en matière de gestion axée sur les résultats.

15. Le Comité du Fonds demande à l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec le Comité des BMD et les pays du CTF, de fournir des conseils techniques sur les méthodes, les outils et les moyens d'évaluer les résultats et de suivre les progrès accomplis, les accomplissements et les impacts obtenus au titre de chaque indicateur. Le cas échéant, le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre des plans d'investissement du CTF s'appuiera sur les systèmes nationaux de suivi et évaluation et, de préférence, utilisera des ensembles de données nationaux.

16. L'Unité administrative du CIF est invitée à fournir des clarifications sur la manière dont des questions telles que l'attribution, l'effet de levier et les transformations doivent être comprises et évaluées, en tenant compte des observations faites durant la réunion, pour examen et approbation par courrier.

17. Le Comité du CTF adhère aux principaux indicateurs de résultat ci-après. Les indicateurs B1 et B2 seront appliqués à tous les projets du CTF et l'application des indicateurs B3, B4 et B5 se fera dans les secteurs respectifs.

B1 : Tonnes d'émissions de GES réduites ou évitées

B2 : Volume de financement direct mobilisé au moyen des ressources du CTF - désagrégé par source de financement public et privé

B3 : Capacité installée (MW) en conséquence des interventions du CTF

B4 : Nombre de passagers supplémentaires (désagrégés, si possible, suivant les catégories hommes et femmes) utilisant des moyens de transport public à faible émission de carbone en conséquence des interventions du CTF

B5 : Chiffres annuels d'économie d'énergie découlant des interventions du CTF (MWh)

18. Les pays coopérant avec les BMD mèneront des évaluations relatives à l'impact transformationnel, ce de manière appropriée.

INTERACTIONS ENTRE LES FINANCEMENTS DU CTF ET LES MARCHÉS DU CARBONE

19. L'examen du document CTF/TFC.10/9, intitulé *Interactions between CIF Financing and Carbon Markets*, est reporté à la prochaine réunion du Comité du Fonds en mai 2013. Les membres du Comité sont invités à soumettre des remarques écrites sur le document au plus tard le 5 décembre 2012 et l'Unité administrative des CIF est invitée à réviser le document ainsi qu'il se doit en vue de la prochaine réunion, en réponse à toute observation reçue.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

20. La réunion du Comité du Fonds s'achève le 3 novembre 2013.